



Arlon, le 5 juin 2017

Chers parents,

Comme traditionnellement à cette époque, il est temps de penser aux inscriptions de vos enfants dans nos Unités d'Arlon pour l'année prochaine.

Grande nouveauté 2017, les inscriptions se feront dorénavant par formulaire en ligne, vous recevrez un accusé de réception par email.

Nous accepterons le maximum d'enfants sur base des quotas fixés par les assurances et par nos Fédérations. Nous vous rappelons les principes de base :

- les inscriptions sont validées chronologiquement en fonction de la validation du formulaire en ligne **ET** du paiement des cotisations pour le 30 juin 2017 **(ceci est également valable pour les enfants déjà membres)**;
- une fois le quota atteint, votre enfant sera mis sur liste d'attente et la cotisation vous sera remboursée.
- il n'y a aucune réinscription automatique. **L'absence de réponse équivaut à une non-inscription de votre enfant ;**
- aucune inscription n'est acceptée par téléphone, e-mail ou par l'intermédiaire des responsables de section.

En pratique, nous vous invitons à :

1. compléter le formulaire en ligne (**un formulaire par enfant ou chef**) en indiquant votre premier et second choix. **A défaut, nous inscrivons votre enfant sur base de nos propres critères.**
2. valider ce formulaire : confirmation de votre demande d'inscription



3. régler la (les) cotisation(s) avant le 30 juin 2017 par virement bancaire sur le compte CBC IBAN : BE95 7320 4377 6858 BIC : CREG BEBB au nom de « Ensemble Scouts-Guides ».

Montant (par enfant) de la cotisation 2017-2018 :

65,-€ si vous inscrivez un enfant.

60,-€ par enfant, si vous inscrivez deux enfants toutes unités et sections confondues.

55,-€ par enfant, si vous inscrivez trois enfants et plus.

30,-€ par animateur

Merci d'indiquer en communication du versement le nom, prénom et la section de l'enfant.

Ce montant comprend l'inscription, l'assurance de base auprès de la Fédération (pour plus de renseignements, veuillez consulter [www.lesscouts.be](http://www.lesscouts.be) et/ou [www.guides.be](http://www.guides.be)) ainsi que la cotisation de solidarité à l'asbl « Scouts et Guides d'Arlon ».

La cotisation ne doit pas être un frein à l'inscription de votre enfant. N'hésitez pas à nous contacter en toute confidentialité, en cas de problème.

**Une présence régulière aux réunions est indispensable pour que votre enfant se sente intégré dans la section ainsi que pour le bon déroulement des activités prévues par les chefs. Si votre enfant doit être absent à une réunion, nous INSISTONS pour que les responsables de sa section soient prévenus à temps, par politesse et pour faciliter l'organisation des activités !**

**Nous vous rappelons que tous les animateurs sont BENEVOLES et qu'ils consacrent beaucoup de leur temps pour le plaisir de vos enfants : ils méritent votre respect ! Votre présence aux activités spécifiquement organisées pour les parents par la section est un encouragement !!**

Les informations concernant la rentrée vous parviendront début septembre. La date de la Montée à Clairefontaine est fixée au **samedi 16 septembre 2017 !**

Nous souhaitons un bon camp aux enfants et vous remercions de votre confiance !

Salutations guides et scouts

Le staff d'Unité Guide

Le staff d'Unité Scoute

Pour tout complément d'information concernant les inscriptions :

**Unité Guide** : Karin CARMON, [karinwijnen@hotmail.com](mailto:karinwijnen@hotmail.com), tél : 063 / 21 87 13,

**Unité Scoute** : Jean-Marc Pé, [jeanmarc.pe@scouts-arlon.be](mailto:jeanmarc.pe@scouts-arlon.be), tél : 0493/ 50 45 63

(si appels téléphoniques, après 18h30 svp).

**INFORMATION IMPORTANTE POUR L'UNITE GUIDE.**

Pour les commandes d'uniformes, nous vous renvoyons au lien explicatif <http://www.guides.be/economats>.